

3^e réunion ordinaire 2016

Lundi 23 mai 2016

Discours de Monsieur le Président,

Mes Chers Collègues,

Notre réunion se tient dans un contexte difficile, que ce soit au niveau national ou départemental.

Au niveau national, nous aurions pu penser que l'état d'urgence conduirait chacun à la mesure. Il n'en est rien, hélas, et, de grève en 49.3, de nuits debout en casseurs, on voit que la France s'enfoncé dans des conflits sans issue. Pourtant il y a urgence car, pendant ce temps-là, le terrorisme menace toujours, nos policiers et gendarmes sont à bout de force, alors même qu'ils ont et auront pendant l'Euro tout à faire. J'ai été scandalisé par les images de cette voiture de police incendiée, alors même qu'elle était occupée.

Aussi, je vous proposerai un vœu de soutien aux forces de l'ordre. Les Français ont le droit de manifester ; les casseurs n'ont pas de place dans notre société.

Il y a urgence aussi à redresser les finances et l'économie de la France, car seule la baisse du chômage peut redonner un avenir à notre pays. L'Aube est durement touchée, particulièrement les bassins de Bar-sur-Aube et de Vendevre-sur-Barse.

Cauval est dans une situation grave. Nous ne connaissons pas encore les repreneurs. S'ils investissent vraiment selon ce qu'ils annoncent, il y aura peut-être une chance d'un plus grand dynamisme qu'avec l'ancienne équipe en laquelle nous n'avions pas confiance. Nous avons perdu les avances remboursables que nous leur avons attribuées. Cela montre bien les limites d'une action que, de toute façon, nous n'avons plus le droit de conduire en tant que Département depuis la réforme territoriale.

Par contre, si les repreneurs n'ont pas l'intention d'investir mais souhaitent avant tout s'emparer des marques et des parts de marché, alors la situation sera très très grave. L'Etat devra veiller à cet état de fait éventuel, c'est de sa responsabilité.

Nous sommes tous tristes de voir la fermeture des Cristalleries Royales de Champagne à Bayel. Cela fait tellement longtemps que cette menace pèse, qu'il n'y a jamais eu de véritable investissement pour améliorer la productivité et le commercial, que nous nous y attendions malheureusement. J'ai eu l'occasion de recevoir des chefs d'entreprise intéressés, je les ai dirigés vers Aube Développement. J'entends dire que les propriétaires actuels souhaitent garder la marque en la produisant ailleurs, ce serait grave. Je lance un appel aux responsables économiques pour qu'ils s'emparent du sujet et ne laissent pas faire ce pillage, que nous avons trop bien connu dans d'autres secteurs.

Allia aura été pour le secteur de Vendevre-sur-Barse le coup de trop. Nous n'avons plus au Département la responsabilité économique, aussi je souhaite que l'Etat et la Région regardent ce qu'il est possible de faire.

Dans ce contexte, l'annonce de la fermeture de Clairvaux a représenté pour nous comme un coup de poignard dans le dos, en termes d'aménagement du territoire. Oui, le ministère de la Justice a le droit d'examiner la problématique de sa carte des moyens d'enfermement, mais pas à partir d'éléments tronqués sur les coûts de fonctionnement ou l'état de vétusté de bâtiments qui sont, pour une bonne part, assez récents (1970).

Non, l'Etat ne peut pas se retrancher derrière un seul ministère, fermer les yeux sur l'accroissement des difficultés dans cette région, et refuser d'assumer une véritable politique d'aménagement du territoire.

Le ministère de la Culture est budgétairement concerné par les parties classées. Le ministère de l'Aménagement est budgétairement concerné par la désertification qui serait créée et contre laquelle il dit vouloir lutter ailleurs (je leur ai écrit une lettre).

Je me réjouis de l'unité retrouvée (enfin !) lors de notre visite au ministre de la justice, Jean-Jacques Urvoas. Il s'agit d'abord de défendre Clairvaux dans son maintien sur place ou dans des équipements neufs. Nous n'avons pas à entériner la fermeture par des propositions annexes qui affaibliraient notre combat. Clairvaux doit rester, le Barsuraubois y a droit.

Nous n'avons pas fermé la porte, le ministre non plus, qui nous a proposé une discussion à partir d'une nouvelle étude. Soyons clairs. Au moment où l'on supprime aux Départements la clause de compétence générale, il ne nous appartient pas de participer à la remise aux normes d'une maison centrale. Cela relève de l'Etat. Par contre, si nous devons accompagner la remise en état de parties classées, pourquoi pas ? Nous l'avons fait pour la culture, pourquoi pas pour la justice ? Nous verrons. J'ai remis au ministre tous les courriers que nous avons depuis un certain temps sur Clairvaux (il ne les avait manifestement pas). Nous attendons la suite avec vigilance.

Chers collègues, l'objet de notre réunion d'aujourd'hui est l'examen du compte administratif 2015 et du budget supplémentaire 2016. Plus que jamais, la rigueur de notre gestion doit être à l'ordre du jour. Si nous voulons continuer de jouer un rôle majeur, il nous faut en avoir les moyens.

Le vote du compte administratif, c'est la validation d'une réalité vécue selon les décisions que nous avons prises au cours de l'année 2015. Ce qui est important, c'est que la photo soit exacte et que l'on puisse tirer des enseignements en comparant les photos successives. Cela suppose de comparer ce qui est comparable, c'est-à-dire hors éléments exceptionnels (ceux-ci n'ayant pas vocation à se reproduire).

Hors éléments exceptionnels, l'autofinancement 2015 est de 36,4 M€ soit inférieur de 3,9 M€ à 2014.

Ces éléments exceptionnels qui vous seront détaillés cet après-midi sont de deux natures :

- des recettes de fonctionnement qui dépassent les prévisions de 9,4 M€,
- des dépenses de fonctionnement inférieures de 15,8 M€ aux prévisions.

Nous enregistrons déjà les premiers effets des décisions que nous avons prises au cours de l'année 2015 dans le cadre de notre plan de maîtrise de l'autofinancement.

C'est une très bonne nouvelle. Car, si l'on ajoute l'intégration des recettes d'investissement exceptionnelles (reprise de 15M€ de placements financiers antérieurs) et la précaution que nous avons en matière d'emprunt, nous sommes certains de pouvoir tenir nos engagements et mener à bien nos chantiers en matière de collèges, de montée en débit d'Internet, et de réalisation de la Cité du vitrail.

Est-ce que, pour autant, tout nuage est écarté pour l'avenir ? Evidemment non. Le compte administratif 2015 n'est pas le budget 2016. Même si nous pouvons envisager des courbes de progression moins fortes dans nos dépenses sociales, celles-ci progressent encore. Ce que j'ai décrit en première partie aura évidemment des incidences importantes, tout comme les dernières décisions de revalorisation en matière de minimas sociaux ou de salaires, ou bien encore, si le gouvernement persiste dans son intention de diriger vers l'Aube des migrants ou des mineurs étrangers isolés.

Nous savons, d'autre part, que la baisse des dotations de l'Etat va se poursuivre en 2017, que nous n'aurons que la moitié de nos recettes de CVAE au 1er janvier 2017. Cela se traduira par un gel des recettes.

Il nous faut donc utiliser les marges de manœuvre que nous donne ce bon compte administratif pour accélérer nos investissements et ne pas relâcher notre effort en matière de dépenses de fonctionnement (il y a quand même 4 M€ de plus inscrits au budget supplémentaire).

Le budget supplémentaire s'inspire donc de ces principes.

Cette accélération de l'investissement donnera du travail, même si le plan Internet ne concerne pas les entreprises du bâtiment. Celles-ci seront concernées par l'accélération de la rénovation du collège Paul-Langevin de Romilly-sur-Seine et l'aménagement de la Cité du vitrail.

Par ailleurs, le Département continue de remplir ses missions avec force. Le chantier de rénovation de la commanderie d'Avallieur se poursuit. Le Département s'engage résolument dans la gestion de ses équipements sur les bords d'eau des lacs.

Et nous allons inaugurer prochainement les bâtiments qui seront mis à disposition de l'entreprise Levisys sur la Technopole de l'Aube.

Comme vous le savez, le dossier qui concerne l'école d'ingénieurs ESTP avance bien. Cela veut dire que dans un premier temps, cette école pourrait être accueillie à la Technopole puis, ensuite, en partenariat avec la Région et la Grand Troyes, il nous faudra construire l'équivalent de ce que nous avons fait pour l'EPF.

A ceux qui s'inquièteraient de l'avenir du Département ou qui pensaient vouloir le remplacer, notre compte administratif et notre budget supplémentaire apportent une réponse via le nombre de dossiers que nous continuons de porter.

C'est heureux pour l'aménagement de notre territoire car, s'il y a bien une collectivité altruiste vis-à-vis de l'ensemble des populations et des communes, c'est bien le Département. Nous voulons un département équilibré, où la solidarité s'exprime.

Nous avons beaucoup apporté au chef-lieu ces dernières années, notamment au travers de nos investissements économiques et dans l'enseignement supérieur mais en tenant compte aussi des autres territoires.

Nous continuerons de le faire. Nous n'avons plus la responsabilité économique mais les porteurs de projets continuent de s'adresser à nous. J'ai récemment transmis un dossier économique à la Région ; je vais le transmettre également au Grand Troyes (je ne peux en dire plus, ceci est pour l'instant confidentiel). Ce dossier est venu dans l'Aube par mon entremise et grâce au rôle que je joue en la matière au Sénat. J'espère qu'il aboutira.

Voilà, chers collègues, je dois encore évoquer le canal à grand gabarit, pour lequel nous avons eu une réunion des financeurs la semaine dernière. Les études vont se poursuivre, même si l'on doit noter avec regret que les financements européens ne sont pour l'instant pas au rendez-vous. J'aurai l'occasion de vous soumettre un rapport sur ce sujet. Le Département respectera ses engagements, même si beaucoup d'inconnues demeurent, notamment sur le financement des travaux (300 M€).

Vous sera également prochainement soumis un nouveau protocole concernant la ligne SNCF n°4. Là encore, il y aura vraisemblablement des augmentations de coûts.

Chers collègues, les temps sont durs pour nombre de nos concitoyens. Raison de plus pour qu'aucun d'entre nous ne baisse les bras au travail.

Philippe Adnot,
Sénateur,
Président du Conseil départemental de l'Aube